



# Services INSPIRE

## *Guide commun sur les services en réseau*

*Groupe de travail « Services INSPIRE »*  
*Version 1.0 – Février 2014*







## Remerciements

Le groupe « Services INSPIRE » est rattaché à la commission « Règle de mise en œuvre » du CNIG. Il a été animé par Pascal Lory (IGN) et Pierre Vergez (IGN). Le secrétariat en a été assuré par Marie Lambois (IGN). Les contributeurs ont été :

Participants	Organisme / Service
BLANLOT Valentin	Isogeo
CARTOIXA Mathieu	Isogeo
CAUCHY Arnaud	Spot Image
CHARTIER Benjamin	GéoPicardie
COUDERCY Laurent	Onema
DAVID Benoît	CGDD/DR/MIG
GRELLET Sylvain	OIEAU
HOUÏE Frédéric	Geomatys
JAQUEMET Clément	CGDD/DR/MIG
LAMBOIS Marie	IGN
LAURENT Dominique	IGN
PELHATE Sébastien	Région Bretagne
PHUNG Fabrice	DREAL Bretagne/COPREV
RAOUT Sindy	BRGM
REBOUX Mael	Ville de Rennes / Rennes Métropole
ROOS Eliane	IGN
TAFFOUREAU Etienne	BRGM
ULVOAS Béatrice	OIEAU
VINSONNEAU Lydie	GéoBretagne/AITF
SATRALE BRIS Catherine	Fremer
VOISIN Thibaut	SG/SPSSI/CPII/DOM/ETER
WATIER Loïc	GIPATGERI

## Historique du document

Edition	Date	Description
Projet 1	28.10.13	Mise en place du premier projet de document à partir des résultats des réunions

## Table des Matières

---

### **I. INTRODUCTION**

1. Le règlement INSPIRE relatif aux services en réseau
2. Objectif de ce document
3. Glossaire
4. Bibliographie

### **II. GÉNÉRALITÉS SUR LES SERVICES**

1. Les différents types de service INSPIRE
2. Correspondance entre services INSPIRE et services OGC

### **III. DOCUMENT DE CAPACITÉS DE SERVICES**

1. Définition
2. Démarche
3. Scenarios de lien avec les métadonnées de service
4. Lien métadonnées/capacités
  - 1) Tableau de correspondance
  - 2) Notes concernant le tableau de correspondance
5. Recommandations sur les capacités
  - 1) Préambule
  - 2) Éléments d'identification du service
  - 3) Organisation responsable du service
  - 4) Opérations du service
  - 5) Contenu du service
6. Éléments de l'extension INSPIRE des capacités de service
  - 1) Langues supportées
  - 2) Langue de réponse
  - 3) URL de la métadonnée
  - 4) Localisateur de la ressource
  - 5) Référence temporelle
  - 6) Conformité
  - 7) Point de contact des métadonnées
  - 8) Date des métadonnées
  - 9) Type de service de données géographiques
  - 10) Mot clé obligatoire : catégorie de services INSPIRE

## I. Introduction

### 1. Le règlement INSPIRE relatif aux services en réseau

INSPIRE définit une architecture de services, composée de services de plusieurs types. Les services concernés par la Directive INSPIRE sont les « services de données géographiques » (spatial data services), c'est-à-dire les opérations qui peuvent être exécutées à l'aide d'une application informatique sur les données géographiques ou sur les métadonnées qui s'y rattachent (art. 3 de la directive). Parmi ces services de données géographiques, on distingue un sous-ensemble particulier de cinq types de services, connus sous la dénomination « services en réseau » (network services) pour lesquels INSPIRE définit des règlements et des guides techniques spécifiques. C'est à ces services que s'applique ce guide.

### 2. Objectif de ce document

Ce document établit les recommandations nationales en ce qui concerne les services en réseau INSPIRE.

Son périmètre est strictement celui d'INSPIRE, c'est-à-dire que ce guide doit permettre de répondre aux obligations posées par la réglementation relative aux services en réseau, en cohérence avec le règlement relatif aux métadonnées.

Le présent document sera complété ultérieurement par des guides spécifiques à chaque type de service en réseau. Les opérations et éléments de capacités spécifiques à certains types de services seront traités dans ces documents.

Ce document est d'abord destiné à des techniciens. Le vocabulaire utilisé reprend une traduction française du vocabulaire utilisé dans les spécifications l'Open Geospatial Consortium (OGC).

### 3. Glossaire

#### **CONFORMITÉ**

L'évaluation de la conformité est la démonstration que des exigences spécifiées relatives à un produit, processus, système, personne ou organismes sont respectées. La conformité d'un service à un règlement INSPIRE signifie qu'il respecte les spécifications d'opérations et de qualité de service (performance, capacité, disponibilité) par ce règlement (cf. Bibliographie).

#### **DOCUMENT DE CAPACITÉ**

Le document de capacité du service décrit les opérations, paramètres, formats, etc. du service. Dans le cadre d'un service OGC, il correspond à la réponse à la requête GetCapabilities. Le document de capacité est retourné par le service lui-même alors que la métadonnée de service est diffusée via un catalogue.

#### **MÉTADONNÉES**

[INSPIRE] Informations descriptives des données ou des services sur les données, et rendant possibles leur recherche, leur inventaire et leur utilisation.

#### **RESSOURCE**

[INSPIRE] Une ressource d'information faisant directement ou indirectement référence à un lieu ou une zone géographique spécifique (annexe A du règlement Métadonnées). La directive INSPIRE identifie les types de ressources suivants : (annexe B 1.3 et D1) : « une série de données, un ensemble de séries de données, un service ».

#### **SERVICES DE DONNÉES GÉOGRAPHIQUES**

[INSPIRE] Opérations pouvant être exécutées à l'aide d'une application informatique sur les données géographiques contenues dans des séries de données géographiques ou sur les métadonnées qui s'y rattachent (art. 3 de la directive).

Une partie de ces services de données géographiques est constituée par les services en réseau (voir ci-dessous). Des exemples de services de données géographiques autres que les services en réseau sont : les index géographiques (gazetteers), les services de géocodage, etc.

#### **SERVICE DE TÉLÉCHARGEMENT SIMPLE**

C'est un service de téléchargement qui fournit un accès aux séries de données géographiques via des paquets prédéfinis. Ces paquets peuvent par exemple se présenter sous la forme d'un fichier qui sera téléchargé sans avoir la possibilité de changer certains paramètres comme la projection ni de n'en télécharger qu'une partie.

#### **SERVICE DE TÉLÉCHARGEMENT DIRECT**

[INSPIRE] C'est un service de téléchargement qui, sur la base d'une interrogation, fournit un accès aux objets géographiques figurant dans les séries de données géographiques.

#### **SERVICES EN RÉSEAU**

Ce sont les services cités à l'article 11 de la Directive : service de recherche (discovery), service de consultation (view), service de téléchargement (download), service de transformation (transformation), service d'appel de service (invoke).

### 4. Bibliographie

**Guide de saisie des métadonnées de service INSPIRE**, Groupe de travail « Métadonnées », Version 1.0 – Décembre 2012

**Règlement services – recherche et consultation** : [Règlement \(CE\) no 976/2009 de la Commission du 19 octobre 2009 portant modalités d'application de la directive 2007/2/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les services en réseau](#). (PDF)

**Règlement services – Amendement téléchargement et transformations** : [Règlement \(UE\) no 1088/2010 de la Commission du 23 novembre 2010 modifiant le règlement \(CE\) no 976/2009 en ce qui concerne les services de téléchargement et les services de transformation](#)" (PDF)

**Règlement métadonnées** : [Règlement \(CE\) no 1205/2008 de la Commission du 3 décembre 2008 portant modalités d'application de la directive 2007/2/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les métadonnées](#) (PDF)

**Technical Guidance for the implementation of INSPIRE Download Services**, Initial Operating Capability Task Force for Network Services, Juin 2012

**Technical Guidance for the implementation of INSPIRE Discovery Services**, Initial Operating Capability Task Force for Network Services, Novembre 2011

**Technical Guidance for the implementation of INSPIRE View Services**, Initial Operating Capability Task Force for Network Services, Novembre 2011

**Les obligations juridiques et techniques résultant des dispositions de la directive européenne Inspire**, CGDD/DRI/MIG, Juin 2012

**ISO 19115:2003**, *Geographic information – Metadata*

**ISO 19115/Cor.1:2006**, *Geographic information – Metadata, Technical Corrigendum 1*

**ISO 19119:2005**, *Geographic information – Services*

**ISO 19119:2005 PDAM 1**, *Geographic information – Services*

**ISO 19128: 2005**, *Geographic information — Web map server interface*

**ISO/TS 19139:2007**, *Geographic information - Metadata - Implementation specification*

**ISO 19142:2010** *Geographic information -- Web Feature Service*,

**ISO 19143:2010** *Geographic information -- Filter encoding*,

**OGC CSW 2.0.2** : OGC 07-006, OGC CSW, OGC™ Catalogue Services Specification, version 2.0.2 (Corrigendum Release 2).

**OGC CSW ISO APP 2.0.2** : OGC 07-045, CSW ISO AP, OGC™ Catalogue Services Specification 2.0.2 - ISO Metadata Application Profile for CSW 2.0, version 1.0.0 (2007).

**OGC OWS 1.0** : OGC 05-008, OGC OWS, OGC Web Services Common Specification, version 1.0 (May 2005)

**OGC OWS 1.1** : OGC 06-121r3 – OGC Web Services Common Specification (OWS) 1.1.0

**OGC WMTS 1.0.0** : OGC 07-057r7 – OGC Web Map Tile Service (WMTS) 1.0.0

**OGC WCS 2.0** : OGC 09-110r3 – OGC Web Coverage Service (WCS) 2.0

**IETF RFC 4646** - Tags for Identifying Languages

**IETF RFC 4287** The Atom Syndication Format, ATOM

**GeoRSS-Simple** The Simple Serialization of GeoRSS, <http://www.georss.org/simple> GeoRSS

## II. Généralités sur les services

### 1. Les différents types de service INSPIRE

L'article L 127-4 du code de l'environnement dispose que « les autorités publiques établissent et exploitent un réseau des services suivants concernant les séries et services de données géographiques pour lesquels des métadonnées ont été créées conformément au présent chapitre » (c'est-à-dire conformément à la directive, qui rend obligatoire la création de métadonnées pour les séries de données et les services appartenant à son périmètre : disposition transposée dans l'article L 127-2 du code de l'environnement). Il s'agit précisément des cinq services en réseau suivants :

- « **Services de recherche** permettant d'identifier des séries et des services de données géographiques sur la base du contenu des métadonnées correspondantes et d'afficher le contenu des métadonnées » : il s'agit de catalogues en ligne répertoriant les métadonnées et équipés d'un moteur de recherche.
- « **Services de consultation** permettant au moins d'afficher des données, de naviguer, de changer d'échelle, d'opter pour une vue panoramique, ou de superposer plusieurs séries de données consultables et d'afficher les légendes ainsi que tout contenu pertinent de métadonnées » : à partir des métadonnées (ou directement si on connaît l'adresse URL des données sur Internet), il doit être possible de visualiser en ligne les données, à l'écran.
- « **Services de téléchargement** permettant de télécharger des copies de séries de données géographiques ou de parties de ces séries, et, lorsque cela est possible, d'y accéder directement » : ce n'est plus la consultation d'une simple image à l'écran ; il s'agit de récupérer les données elles-mêmes, pour pouvoir les traiter et les réutiliser.
- « **Services de transformation** permettant de transformer des séries de données géographiques en vue de réaliser l'interopérabilité » : il s'agit par exemple de réaliser un changement de système de coordonnées. *Ce type de service n'est pas traité dans la version actuelle du guide.*
- « **Services permettant d'appeler des services** de données géographiques » : il s'agit d'utiliser les services ainsi appelés dans des applications informatiques en ligne. *Ce type de service n'est pas traité dans la version actuelle du guide.*

### 2. Correspondance entre services INSPIRE et services OGC

Les conditions de mise en œuvre concrète des dispositions concernant les métadonnées, les données (leur interopérabilité) et les cinq services en réseau sont précisées par des **règlements européens** (qui ont dès leur publication la valeur d'une loi française ; contrairement aux directives, ils ne nécessitent pas une transposition en droit français). Ces règlements sont accompagnés de **guides techniques**. Il est obligatoire de respecter les règlements, contrairement aux guides techniques. Ces derniers fournissent cependant des précisions très utiles et notamment des éclaircissements sur la meilleure façon (et parfois la seule...) d'assurer la conformité aux règlements. Ces guides s'appuient autant que possible sur des normes ISO et des standards OGC existants pour assurer la conformité à la directive INSPIRE et aux règlements.

Le tableau ci-dessous récapitule les standards ou normes utilisés dans les différents guides techniques INSPIRE étudiés.

Recherche	Consultation	Téléchargement
CSW ISO AP 2.0.2	ISO 19128:2005 (WMS 1.3) OGC WMTS 1.0.0	<u>Téléchargement Simple (Jeux de données prédéfinis) :</u> IETF RFC 4287 (ATOM)  ISO 19142:2010 (WFS 2.0) + ISO 19143:2010 (Filter encoding 2.0)  <u>Téléchargement direct :</u> ISO 19142:2010 (WFS 2.0) + ISO 19143:2010 (Filter encoding)  OGC WCS 2.0

### III. Document de capacités de services

#### 1. Définition

Les différents types de service INSPIRE ont en commun une opération «Accéder à des métadonnées du service de XXX». La réponse à cette opération est appelée **document de capacités du service** et décrit le contenu du service. Le règlement précise pour chaque type de service en réseau ce que doit contenir ce document :

Quel que soit le type de service en réseau on y retrouve les informations suivantes :

- métadonnées du service,
- métadonnées des opérations,
- langages,
- et éventuellement, pour certains types de services, les métadonnées des séries de données diffusées via le service.

Les services INSPIRE étant de nature diverses, seuls les éléments de capacités communs aux différents types de service sont traités ici. Les éléments de capacités spécifiques à certains types de services seront détaillés dans des documents complémentaires.

#### 2. Démarche

Les éléments des capacités de service présentent de nombreuses similitudes avec les métadonnées de service. La démarche de ce guide a donc été de :

- Identifier les correspondances qui peuvent être faites entre capacités de service et métadonnées de service.
- Indiquer comment renseigner les différents éléments de capacités de service pour, d'une part, assurer leur cohérence avec les éléments de métadonnées et, d'autre part, permettre éventuellement la génération de certains éléments de métadonnées de services à partir des capacités du service.

Le règlement INSPIRE sur les services en réseau mentionne que les capacités du service doivent être cohérentes avec les éléments de métadonnées de service. La partie Recommandations sur les capacités de ce guide s'emploie donc à mettre en lien les différents éléments du document de capacité avec les exigences et recommandations qui ont été identifiées pour les métadonnées de service dans le [Guide de saisie des métadonnées de service INSPIRE](#).

#### 3. Scénarios de lien avec les métadonnées de service

INSPIRE propose deux scénarios pour renseigner les métadonnées du service :

**Scénario 1** : Le document des métadonnées du service est référencé dans le document des capacités du service publié par le service : une URL pointant vers la métadonnée du service.

**Scénario 2** : L'ensemble des éléments de métadonnées est intégré dans le document de capacité. Des extensions supplémentaires sont alors définies pour les éléments non contenus dans le schéma du document de capacités de services.

Les deux scénarios sont traités par le présent guide. Le choix de l'un ou l'autre des scénarios dépend de la politique de chaque organisation.

#### 4. Lien métadonnées/capacités

Le contenu des métadonnées est très similaire à une partie du contenu des capacités de service. Le tableau de correspondance suivant peut donc permettre de :

- S'assurer de la cohérence de contenu entre les métadonnées et le document de capacité du service.
- Générer les métadonnées à partir des capacités de service.

##### 1) Tableau de correspondance

Les deux premières colonnes présentent les différents champs des métadonnées de service :

1<sup>ère</sup> colonne : Intitulé du champ de métadonnées

2<sup>ème</sup> colonne : XPath (chemin) correspondant au champ de métadonnées dans la norme ISO 19139.

Les colonnes suivantes présentent, pour chaque spécification de service, le XPath (chemin) correspondant dans le document de capacité du service ou une valeur constante à affecter (en italique).

Les espaces de nommage utilisés sont les suivants :

ows : <http://www.opengis.net/ows>  
 csw : <http://www.opengis.net/csw>  
 wms : <http://www.opengis.net/wms>  
 wmts : <http://www.opengis.net/wmts>  
 wfs : <http://www.opengis.net/wfs>  
 wcs : <http://www.opengis.net/wcs>  
 inspire\_vs : [http://inspire.ec.europa.eu/schemas/inspire\\_vs/1.0](http://inspire.ec.europa.eu/schemas/inspire_vs/1.0)  
 inspire\_dls : [http://inspire.ec.europa.eu/schemas/inspire\\_dls/1.0](http://inspire.ec.europa.eu/schemas/inspire_dls/1.0)  
 inspire\_ds : [http://inspire.ec.europa.eu/schemas/inspire\\_ds/1.0](http://inspire.ec.europa.eu/schemas/inspire_ds/1.0)





Élément de métadonnée INSPIRE	Métadonnée ISO	OGC CSW 2.0 ISO AP
Intitulé de la ressource (B1.1)	identificationInfo[1]/*citation*/title [ISO 19139]	/csw:Capabilities/ows:Serv
Résumé de la ressource (B1.2)	identificationInfo[1]/*abstract [ISO 19139]	/csw:Capabilities/ows:Serv
Type de ressource (B1.3)	identificationInfo[1]/hierarchyLevel [ISO 19139]	"Service de données géog
Localisateur de la ressource (B1.4)	distributionInfo/*transferOptions*/onLine*/linkage [ISO 19139]	/csw:Capabilities/Operator
Ressource couplée (B1.6)	identificationInfo[1]/*operatesOn	
Spatial data service type (B2.2)	identificationInfo[1]/*serviceType [CSW ISO Metadata AP]	/inspire_ds:ExtendedCapa (ExtendedCapabilities)
Valeur du mot clé (B3.1) Catégorie du service (obligatoire)	identificationInfo[1]/*descriptiveKeywords*/keyword [ISO 19139]	/inspire_ds:ExtendedCapa (ExtendedCapabilities)
Valeur du mot clé (B3.1) Autre mot-clé	identificationInfo[1]/*descriptiveKeywords*/keyword [ISO 19139]	/csw:Capabilities/ows:Serv
Vocabulaire contrôlé d'origine (B3.2)	identificationInfo[1]/*descriptiveKeywords*/thesaurusName [ISO 19139]	/inspire_ds:ExtendedCapa (ExtendedCapabilities)
Étendue temporelle (B5.1)	identificationInfo[1]/*extent*/temporalElement*/extent [ISO 19139]	/inspire_ds:ExtendedCapa (ExtendedCapabilities)
Date de publication (B5.2)	identificationInfo[1]/*citation*/date[.*/dateType*/text()='publication']*/date [ISO 19139]	/inspire_ds:ExtendedCapa (ExtendedCapabilities)
Date de dernière révision (B5.3)	identificationInfo[1]/*citation*/date[.*/dateType*/text()='revision']*/date [ISO 19139]	/inspire_ds:ExtendedCapa (ExtendedCapabilities)
Date de création (B5.4)	identificationInfo[1]/*citation*/date[.*/dateType*/text()='creation']*/date [ISO 19139]	/inspire_ds:ExtendedCapa (ExtendedCapabilities)
Spécification (B7.1)	dataQualityInfo/*report*/result*/specification [ISO 19139]	/inspire_ds:ExtendedCapa (ExtendedCapabilities)
Degré (B7.2)	dataQualityInfo/*report*/result*/pass [ISO 19139]	/inspire_ds:ExtendedCapa (ExtendedCapabilities)
Conditions	identificationInfo[1]/*transferOptions*/onLine*/linkage [ISO 19139]	/csw:Capabilities/Operator

- une adresse e-mail de contact sous la forme d'une chaîne de caractères.	contactInfo/CI_Contact/electronicMailAddress	/csw:Capabilities/ows:Serv
Rôle de la partie responsable (B9.2)	identificationInfo[1]*/pointOfContact*/role [ISO 19139]	csw:Capabilities/Servicepr
Point de contact des métadonnées (B10.1)	contact	/inspire_ds:ExtendedCapabilities (ExtendedCapabilities)
Date des métadonnées (B10.2)	dateStamp	/inspire_ds:ExtendedCapabilities (ExtendedCapabilities)
Langue des métadonnées (B10.3)	language	/inspire_ds:ExtendedCapabilities (ExtendedCapabilities)



## 2) Notes concernant le tableau de correspondance

1. Les éléments notés « (ExtendedCapabilities) » font partie de l'extension INSPIRE du document de capacité. En fonction du scénario choisi (cf. III.4), certains éléments peuvent ne pas être présents dans le document de capacité.
2. Le guide technique du service de téléchargement ne contient pas encore de recommandations pour une implémentation utilisant le type de service WCS. Nous avons considéré ici que l'extension INSPIRE du document de capacité utilisée serait la même que celle utilisée pour le WFS.
3. Le rôle de la partie responsable du service est fixé à « PointOfContact » par défaut. Des valeurs plus pertinentes pourront être définies au cas par cas.
4. Le tableau met en évidence l'absence de nombreux éléments de métadonnées dans le document de capacité ATOM. Pour ce type de service, la création d'une métadonnée de services ne pourra se faire à partir des capacités de service.
5. Dans la correspondance entre *Fees* et les **Conditions applicables à l'accès et à l'utilisation**, la traduction suivante devra être effectuée
  - a. Si NONE est présent alors les **Conditions applicables à l'accès et à l'utilisation** correspondent à « Aucune condition ne s'applique ».
  - b. Si *Fees* est absent, alors les **Conditions applicables à l'accès et à l'utilisation** correspondent à « Conditions inconnues »
6. La correspondance proposée dans les guides techniques pour les Contraintes d'accès contraignait fortement le remplissage du champ. Il a donc été décidé d'alléger cette contrainte pour permettre le renseignement d'informations plus techniques dans le document de capacité. Les informations renseignées dans les contraintes d'accès du document de capacité pourront néanmoins venir enrichir l'élément de métadonnées **Conditions applicables à l'accès et à l'utilisation**.

## 5. Recommandations sur les capacités

### 1) Préambule

Comme explicité dans la Démarche, le tableau présenté dans la partie précédente implique que certains champs du document de capacités de service doivent être renseignés en tenant compte des exigences du *Guide de saisie des éléments de métadonnées INSPIRE - services (1.0)*.

Afin d'éviter les redondances entre les deux documents, les exigences et recommandations présentes dans le guide de saisie des métadonnées et applicables dans le présent document sont présentées sous forme de lien :

CORRESPONDANCE MÉTADONNÉE DE SERVICE : [Lien](#)

Pour satisfaire le contexte particulier d'un document de capacité de services, certaines exigences ont été amendées ou enrichies dans le présent document.

Une partie grisée définit le chemin correspondant dans les documents de capacité. Certains éléments n'ont d'existence que dans certaines spécifications. Ces éléments ne pourront être remplis que dans la métadonnée de service.

OWS correspond à WFS, WCS et CSW.

### 2) Éléments d'identification du service

#### (1) Titre du service

Cet élément est obligatoire.

CORRESPONDANCE MÉTADONNÉE DE SERVICE : [II.1 Intitulé de la ressource](#)

OWS : /ServiceIdentification/Title

WMS : /Service/Title

Atom : /feed/title

#### (2) Résumé du service

CORRESPONDANCE MÉTADONNÉE DE SERVICE : [II.2 Résumé de la ressource](#)

OWS : /ServiceIdentification/Abstract

WMS : /Service/Abstract

Atom : /feed/subtitle

#### (3) Mots clés

*Non applicable à Atom.*

Les documents de capacités INSPIRE présentent la notion de mots-clés en deux emplacements distincts :

- Les mots clés obligatoires pour INSPIRE. Ils seront renseignés dans l'extension INSPIRE (cf. III.4) ou dans la métadonnée de service.
- Les mots-clés complémentaires, ils sont décrits ici.

CORRESPONDANCE MÉTADONNÉE DE SERVICE : [IV.2 Mots clés complémentaires](#)

**RECOMMANDATIONS NATIONALES :**

1. Dans le cas d'abréviations, les mots-clés peuvent être en majuscules.
2. Les standards (OGC ou ISO) implémentés devront être mentionnés.
3. Si le service implémente d'autres standards annexes (ex : SLD, SEIS...), ils pourront également être renseignés.

OWS : /ServiceIdentification/Keywords

WMS : /Service/KeywordList

#### Exemples :

Exemple pour un service WMS supportant la version 1.3.0 et le profil SLD version « 1.1 » : « SLD 1.1 » ; « WMS 1.3.0 »

#### (4) Frais et conditions d'accès

Cet élément définit les conditions applicables à l'accès et à l'utilisation des services de données géographiques, et, le cas échéant, les frais correspondants :

Cet élément doit avoir une valeur textuelle. Les valeurs suivantes sont imposées:

- o **NONE** si aucune condition ne s'applique à l'accès à la ressource et à son utilisation (pour les standards OGC) ;
- o Il doit être absent si les conditions sont inconnues.

#### Commentaire

Cet élément fournira des informations sur tout frais éventuel à acquitter pour avoir accès au service et l'utiliser, le cas échéant, ou fera référence à un localisateur de ressource uniforme (Uniform Resource Locator, URL) où il sera possible de trouver des informations sur les frais.

A noter que lorsque les autorités publiques soumettent à une licence d'exploitation ou à une redevance l'accès d'autres autorités publiques à des séries et services de données géographiques, l'article R. 127-8 du Code de l'environnement conduit à imposer la fourniture de certains éléments<sup>[1]</sup> :

« 1° S'il s'agit d'une personne morale, la raison sociale du fournisseur ;

2° L'adresse où il est établi, son adresse de courrier électronique, ainsi que des coordonnées téléphoniques permettant d'entrer effectivement en contact avec lui ».

#### RECOMMANDATIONS NATIONALES :

1. Lorsqu'elles existent, il est obligatoire de diffuser les conditions applicables à l'accès et à l'utilisation de la ressource.
2. Lorsqu'elles existent, il est recommandé d'exprimer les conditions financières d'accès et d'utilisation de la ressource.

OWS : /ServiceIdentification/Fees

WMS : /Service/Fees

Atom : /feed/rights

#### Exemple :

« Conditions Générales d'Utilisation disponibles ici : [http://www.geoportail.gouv.fr/depot/api/cgu/licAPI\\_CGUF.pdf](http://www.geoportail.gouv.fr/depot/api/cgu/licAPI_CGUF.pdf) »

#### (5) Contraintes d'accès

*Non applicable à Atom.*

Le champ « contraintes d'accès » permet de préciser les éventuels obstacles techniques qui pourront être rencontrés. C'est un texte libre qui permet de lister différentes contraintes ou de fournir un lien vers un fichier PDF décrivant des contraintes plus complexes.

OWS : /ServiceIdentification/AccessConstraints

WMS : /Service/AccessConstraints

#### Exemple :

« Les modalités d'accès sont disponibles ici : [http://www.geoportail.gouv.fr/depot/api/cgu/licAPI\\_CGUF.pdf](http://www.geoportail.gouv.fr/depot/api/cgu/licAPI_CGUF.pdf) »

« Accès limité à 6 requêtes simultanées par adresse IP. Le téléchargement en masse est interdit. Le remplissage des champs Referer et User Agent dans les en-têtes HTTP est obligatoire. »

### 3) Organisation responsable du service

#### EXIGENCE INSPIRE :

Plusieurs organisations responsables peuvent être identifiées pour une ressource. Pour chacune d'entre elles, les éléments suivants doivent être renseignés.

(1) Nom de l'organisation responsable du service

CORRESPONDANCE MÉTADONNÉE DE SERVICE : [X.1 Partie responsable](#)

OWS : /ServiceIdentification/ServiceProvider/ProviderName

WMS : /Service/ContactInformation/ContactPersonPrimary/ContactOrganization

Atom : /feed/author/name

(2) Site web de l'organisation responsable du service

*Non applicable à Atom.*

Cet élément est optionnel.

OWS : /ServiceIdentification/ServiceProvider/ProviderSite/@xlink:href

WMS : /Service/OnlineResource

(3) Adresse du point de contact

CORRESPONDANCE MÉTADONNÉE DE SERVICE : [X.1 Partie responsable](#)

OWS : /ServiceIdentification/ServiceProvider/ServiceContact/ContactInfo/Address/electronicMailAddress

WMS : /Service/ContactInformation/ContactElectronicMailAddress

Atom : /feed/author/email

(4) Rôle de la partie responsable

*Applicable uniquement à CSW.*

CORRESPONDANCE MÉTADONNÉE DE SERVICE : [X.2 Rôle de la partie responsable](#)

CSW : /ServiceIdentification/ServiceProvider/Role

#### 4) Opérations du service

La description des opérations du service variant selon le type de service concerné, cette partie des capacités de service sera traitée dans les guides spécifiques à chaque type de service.

#### 5) Contenu du service

Le contenu du service variant selon le type de service concerné, cette partie des capacités de service sera traitée dans les guides spécifiques à chaque type de service.

#### 6. Éléments de l'extension INSPIRE des capacités de service

*Non applicable à Atom.*

Le schéma des extensions, commun aux différents types de service en réseau, est disponible ici :

<http://inspire.ec.europa.eu/schemas/common/1.0/common.xsd>

L'extension permet de satisfaire l'un et l'autre des scénarios proposés par INSPIRE (cf. **Scénarios de lien avec les métadonnées de service**). Les éléments Langues supportées, Langue de réponse et URL de la métadonnée sont communs aux deux scénarios. Les autres éléments sont spécifiques au scénario 2.

RECOMMANDATIONS AUX ÉDITEURS :

- |  |
|--|
| 1. Les éditeurs devront a minima permettre l'intégration des éléments du scénario 1. |
|--|

Quel que soit le choix du scénario, l'intégration de l'extension INSPIRE au document de capacité se fait dans la balise *ows:ExtendedCapabilities* de OWS.

OWS : OperationMetadata/ExtendedCapabilities

Les services ATOM ont une extension spécifique qui sera précisée dans le guide sur le service de téléchargement.

#### 1) Langues supportées

(1) Langue par défaut

CORRESPONDANCE MÉTADONNÉE DE SERVICE : [Xl.3 Langue des métadonnées](#)

common : /ExtendedCapabilities/SupportedLanguages/DefaultLanguage

(2) Autre langue supportée

D'autres langues que la langue par défaut peuvent être supportées. Cet élément est optionnel et répétable.

**Commentaire :**

La langue par défaut ne doit pas être répétée dans les langues supportées.

#### EXIGENCE INSPIRE :

Si un client requête les capacités de service dans une langue supportée autre que la langue par défaut, les champs Titre et Résumé devront être traduits dans cette langue.

common : /ExtendedCapabilities/SupportedLanguages/SupportedLanguage

#### 2) Langue de réponse

La langue de réponse est égale à la langue dans laquelle sont retournées les capacités du service.

common : /ExtendedCapabilities/ResponseLanguage

### 3) URL de la métadonnée

Cet élément permet de fournir un lien vers la métadonnée du service. Il est composé de deux éléments :

#### (1) URL

L'URL de la métadonnée est obligatoire. Cette URL peut par exemple représenter une requête « GetRecordById » sur un service CSW ISO AP.

*common* : /ExtendedCapabilities/MetadataUrl/URL

#### (2) Type de média

#### RECOMMANDATIONS NATIONALES :

Le type de média sera fixé à `application/vnd.iso.19139+xml`.

*common* : /ExtendedCapabilities/MetadataUrl/MediaType

### 4) Localisateur de la ressource

#### (1) URL

CORRESPONDANCE MÉTADONNÉE DE SERVICE : [II.4 Localisateur de la ressource](#)

*common* : /ExtendedCapabilities/ResourceLocator/URL

#### Exemples :

Exemple pour un service WMS du BRGM : « <http://geoservices.brgm.fr/geologie?SERVICE=WMS&REQUEST=GetCapabilities> »

Exemple pour un service WMS du Sandre : [http://services.sandre.eaufrance.fr/geo/eth\\_FXX?SERVICE=WMS&REQUEST=GetCapabilities](http://services.sandre.eaufrance.fr/geo/eth_FXX?SERVICE=WMS&REQUEST=GetCapabilities)

#### (2) Type de media

Le type de media est optionnel. Il décrit le type MIME du document accessible à l'URL citée dans l'élément URL.

*common* : /ExtendedCapabilities/ResourceLocator/MediaType

#### Commentaire :

Le type de media pourra dans les cas cités ci-dessous correspondre aux types MIME suivant :

- i. Pour le document de capacité du service de recherche CSW :

**application/vnd.ogc.csw.capabilities.response\_xml**

- ii. Pour le document de capacité du service de consultation WMS :

**application/vnd.ogc.wms\_xml**

- iii. Pour le document de capacité du service de téléchargement WFS :

**application/vnd.ogc.wfs\_xml**

### 5) Référence temporelle

CORRESPONDANCE MÉTADONNÉE DE SERVICE : [VI.Référence temporelle](#)

#### (1) Etendue temporelle

CORRESPONDANCE MÉTADONNÉE DE SERVICE : [VI.1.Etendue temporelle](#)

*common* : /ExtendedCapabilities/TemporalReference/TemporalExtent

#### (2) Date de référence

CORRESPONDANCE MÉTADONNÉE DE SERVICE : [VI.2.Dates de référence](#)

*Chemin pour la date de publication :*

*common* : /ExtendedCapabilities/TemporalReference/DateOfPublication

### 6) Conformité

CORRESPONDANCE MÉTADONNÉE DE SERVICE : [VIII.Conformité](#)

#### (1) Spécification

CORRESPONDANCE MÉTADONNÉE DE SERVICE : [VIII.1.Spécification](#)

*common* : /ExtendedCapabilities/Conformity/Specification

#### (2) Degré

CORRESPONDANCE MÉTADONNÉE DE SERVICE : [VIII.Degré](#)

*common* : /ExtendedCapabilities/Conformity/Degree

**Commentaire**

Les valeurs possibles pour le type *degreeOfConformity* sont : *conformant*, *notConformant* ou *notEvaluated*.

**7) Point de contact des métadonnées**

CORRESPONDANCE MÉTADONNÉE DE SERVICE : [XI.1.Point de contact des métadonnées](#)

*common* : /ExtendedCapabilities/MetadataPointOfContact/

**8) Date des métadonnées**

CORRESPONDANCE MÉTADONNÉE DE SERVICE : [XI.2.Date des métadonnées](#)

*common* : /ExtendedCapabilities/MetadataDate/

**9) Type de service de données géographiques**

Cet élément est obligatoire et non répétable.

EXIGENCE INSPIRE :

Les valeurs obligatoires pour le type de service de données géographiques sont :

- *Discovery* pour le service de recherche
- *View* pour le service de consultation
- *Download* pour le service de téléchargement

*common* : /ExtendedCapabilities/SpatialDataServiceType/

**10) Mot clé obligatoire : catégorie de services INSPIRE**

CORRESPONDANCE MÉTADONNÉE DE SERVICE : [IV.1.Mot clé obligatoire : catégorie de service INSPIRE](#)

*common* : /ExtendedCapabilities/MandatoryKeyword/



## Annexe A Support de l'extension INSPIRE

Le document de capacités du service doit permettre de renseigner les éléments de capacités contenus dans l'extension INSPIRE. A minima, dans le cadre du scénario 1, les éléments suivants de l'extension devront être présents :

- inspire\_common:SupportedLanguages incluant a minima un élément inspire\_common:DefaultLanguage
- inspire\_common:ResponseLanguage
- inspire\_common:MetadataURL permettra de renseigner le lien vers la métadonnée du service

---

[1]

Selon l'article 19 de la loi n°2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique